

# RÈGLEMENTS

## DOCUMENT REMIS AUX PARENTS

### ÉTÉ 2022

Coordonnatrice - Marie-Catherine Bissonnette (Mocha)

#### **Coordonnées Camp de jour St-Donat**

- Adresse : 6547, rue de Marseille, Montréal, Québec, H1N 1M1
- Téléphone du camp de jour (à partir du 27 juin) : (514) 253-7913
- Téléphone du C.R.C. St-Donat : (514) 253-8913
- Courriel du camp de jour : campstdonat@hotmail.com

#### **Horaire du camp de jour 2022**

Du 27 juin au 19 août 2022

Horaire du camp de jour : Lundi au vendredi : 9h30 à 15h30

Horaire du service de garde : Lundi au vendredi : 7h30 à 9h30

15h30 à 17h30

\* Il y aura relâche des activités le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022.

#### **Modalités de paiement**

- Si un chèque est retourné pour provisions insuffisantes, il devra être remplacé dans les plus brefs délais en argent comptant et les frais administratifs devront être acquittés par le parent ou le responsable de l'enfant directement au Centre Récréatif et Communautaire (C.R.C.) St-Donat.
- Aucun remboursement ne sera possible

#### **Entrée des enfants**

- Pour tous les jeunes fréquentant le service de garde, l'entrée se fera par la porte principale du centre, soit la porte près du stationnement et non la

- porte du centre d'achat Domaine. Un panneau vous indiquera vers quelle salle vous diriger lors de votre arrivée.
- Pour les jeunes ne fréquentant pas le service de garde, l'entrée se fera par la même porte.
  - Afin d'éviter les bousculades, les disputes, les accidents et surtout pour la sécurité des enfants, les jeunes doivent se présenter à la porte **seulement 5 minutes avant le début des activités**. Un.e animateur.trice viendra chercher les enfants à la porte. Il n'y aura aucune surveillance avant 9h30. **Les jeunes devront attendre collés au mur adjacent à la porte d'entrée.**

### Départs

- Si l'enfant doit quitter le camp de jour avant la fin de la journée, il devra remettre un billet signé des parents à son animateur.trice. Aucun enfant ne sera autorisé à quitter avant 15h30 sans ce billet. Aucun enfant ne peut quitter le camp de jour durant le dîner.
- Advenant le cas où vous devez venir chercher votre enfant avant 15h30, vous devrez vous informer du lieu où se trouve son groupe. Regardez l'horaire de votre enfant et informez le moniteur la veille afin qu'il puisse vous informer le mieux possible.
- Pour le service de garde, l'enfant ne peut quitter seul sans l'autorisation écrite des parents. Par soucis de sécurité, nous exigerons également les noms des personnes autorisées à venir chercher l'enfant au service de garde.
- Par mesure de sécurité, si une personne étrangère au personnel du camp de jour ou du service de garde doit venir chercher votre enfant, faites-nous le savoir. En cas de doute, le personnel du camp de jour se réserve le droit de demander une pièce d'identité à la personne qui viendra chercher l'enfant ou d'appeler le responsable de l'enfant. SVP prévenez les moniteurs du service de garde si une telle situation devait se produire.
- Pour les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde, la sortie se fera par la porte principale. Vous devez **ABSOLUMENT** venir chercher vos enfants à 15h30. Pour les enfants du service de garde, la sortie se fera également par la porte principale du centre.

## Retards

Si votre enfant ne fréquente pas le service de garde, vous devrez payer des frais de 1\$ par minute de retard à partir de 15h30.

Si votre enfant fréquente le service de garde, vous devrez payer des frais de 1\$ par minute de retard à partir de 17h30.

Si vous êtes en retard de façon répétitive, nous pourrions vous demander de payer des frais additionnels.

## Horaire de la semaine

- Chaque semaine, votre enfant recevra l'horaire de la semaine selon son groupe d'âge. Veuillez y porter une attention particulière puisque lors des sorties spéciales, les heures du camp de jour peuvent varier.
- Ces planifications seront aussi disponibles sur le site internet du CRC St-Donat ([www.crcstdonat.org](http://www.crcstdonat.org)).

## Billets d'autobus

- Cette année encore, le camp de jour se chargera de fournir les billets d'autobus de la STM nécessaires aux déplacements des jeunes.

## Chandail du camp de jour

Le chandail du camp de jour est vendu au coût de 15,00\$, payable au moment de l'inscription. Ce chandail est obligatoire pour une raison de sécurité et il sera remis dès son arrivée au camp de jour. Il est **OBLIGATOIRE de porter le chandail lors des grandes sorties et, parfois, lorsque l'animateur l'exigera. Il sera inscrit sur l'horaire de votre enfant, les journées où il devra porter le chandail de camp.**

## Articles obligatoires en tout temps dans le sac à dos de l'enfant

- L'enfant doit avoir en tout temps dans son sac à dos (identifié) : son maillot de bain, sa serviette de plage, sa crème solaire (FPS 15 minimum), une bouteille d'eau, un lunch complet et des collations, un chapeau ou une casquette. L'animateur se réserve le droit de changer les activités prévues à l'horaire : il est donc important que l'enfant ait son maillot de bain **en tout temps**.
- Prenez note que les contenants de vitre sont interdits. Il est recommandé de munir la boîte à lunch de votre enfant d'un "ice pack" puisque les boîtes à lunch ne seront pas réfrigérées. De plus, les lunchs ne peuvent pas être

- réchauffés au four à micro-ondes puisque le dîner se déroule souvent à l'extérieur.
- Venez visiter nos bacs d'objets perdus à quelques reprises ...

### Allergies

- Les parents doivent informer le camp de jour si l'enfant a un problème de santé ou une allergie quelconque.
- Les noix, le beurre d'arachides et les graines de tournesol sont interdits vu le nombre croissant d'allergies. Les gommes ne sont pas tolérées.

### Tenue vestimentaire

- Les jeunes doivent en tout temps porter une tenue sportive propice aux jeux et permettant de bouger (nous suggérons des shorts et un t-shirt, les robes et les jupes ne sont pas recommandées). La tenue vestimentaire doit également convenir à la température (imperméable à prévoir les jours de pluie et vêtements chauds).
- **Les souliers de course sont obligatoires.** Les sandales (même sportive), les « gougounes », les « Crocs », sont interdits, à l'exception des moments à la piscine afin d'éviter les blessures.

### Articles interdits

Les téléphones cellulaires, les planches à roulettes, les trottinettes, les patins à roues alignées, les lecteurs MP3 et les jeux électroniques sont interdits. Cependant, on retrouve un support à vélo en face du camp. Votre enfant pourra donc venir au camp à vélo et laisser son casque dans le local des moniteurs. Toutefois, nous ne serons pas responsables des vols et recommandons que les vélos soient barrés sur le support prévu à cet effet.

### Objets perdus ou volés

Le camp de jour n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Il y aura une boîte d'objets perdus à votre disposition tout au long de l'été.

### Piscine et pataugeoire

- Les groupes d'enfants les plus jeunes iront à la pataugeoire pendant l'été.
- Les groupes d'enfant plus âgés iront à la piscine pendant l'été. Ils feront un test de nage lors de leur première visite qui permettra d'évaluer leur

capacité à nager seul. Selon les résultats du test, certains enfants devront porter une veste de flottaison.

### Ratio

Le ratio des groupes est de 1 moniteur pour 10-15 enfants. Ce ratio change lorsque les groupes se déplacent à l'extérieur du centre. Il est à noter que le camp de jour accueille des aides-moniteurs bénévoles qui soutiennent les interventions et le travail des moniteurs.

### Aide-moniteur

Encore cette année, nous avons un grand nombre d'aide-moniteurs bénévoles qui s'occuperont de vos enfants. En aucun temps, l'aide-moniteur aura la responsabilité de votre enfant puisqu'ils sont âgés de 13-15 ans.

### Liste de présence

- Tous les débuts de semaine, nous ferons l'appel des jeunes lors de notre grand rassemblement. Si votre enfant devait s'absenter en début de semaine, informez-vous auprès de la coordonnatrice ou des moniteurs afin de savoir dans quel groupe votre enfant sera.
- Le logiciel que nous utilisons classe les enfants selon leur date de naissance. Le 1<sup>er</sup> groupe comprend les enfants les plus jeunes et ainsi de suite. Il se pourrait que votre enfant change de groupe durant l'été puisque certains enfants n'arrivent qu'à la mi-été.

### Absence au camp de jour

- En cas d'absence de votre enfant, veuillez communiquer avec le centre au 514-253-7913 et laisser un message sur le répondeur.
- Si un enfant est absent et que l'animateur n'a pas été averti, les aides-moniteurs téléphoneront aux parents, par mesure de précaution.

### Locaux

Pendant l'été, nous utilisons certains locaux de l'école St-Donat ainsi que les locaux du C.R.C. Les rassemblements du matin et du soir auront toujours lieu dans la grande salle du C.R.C St-Donat (6547 Rue de Marseille).

### **Maladie**

Un enfant malade (fiévreux, contagieux, poux, etc.) ne pourra pas participer aux activités du club de vacances ni au service de garde. Un.e animateur.trice qui constate l'état malade d'un jeune se réserve le droit d'aviser les parents afin qu'ils viennent chercher l'enfant. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical attestant la non-contagion sera exigé au retour. Ce dernier doit être remis à la coordonnatrice, à défaut de quoi, le jeune ne sera pas admis.

### **COVID-19**

Si un enfant présente des symptômes, il doit passer un test de dépistage rapide le plus rapidement possible et il ne doit pas se présenter au camp. Si le 1<sup>er</sup> test de l'enfant est négatif, celui-ci doit attendre 24h et passer un 2<sup>e</sup> test rapide. Si ce 2<sup>e</sup> test est également négatif, l'enfant pourra réintégrer le camp de jour. Si un test s'avère positif, votre enfant doit être en isolement pendant 5 jours et suivre les recommandations de la santé publique.

De plus, si un enfant affiche un ou plusieurs des symptômes de maladie qui suivent, il se verra refuser l'accès au camp :

- Une fièvre de 39°C et +;
- De la diarrhée ou des vomissements

Si votre enfant a besoin de soins médicaux à la suite d'un incident, le camp St-Donat peut demander une note d'un médecin attestant que votre enfant est apte à participer aux activités du camp de jour. Par exemple, si votre enfant se présente avec un plâtre.

### **Médicaments**

Pour que les animateurs ou la coordination du camp de jour puissent administrer un médicament à un enfant, nous avons besoin d'un consentement écrit du parent et d'une copie d'une ordonnance valide. Pour ce faire, un formulaire d'autorisation médicale doit être rempli avant qu'un médicament puisse être donné à un enfant. Tout médicament devant être administré doit être fourni par le parent dans son contenant original et doit comporter les informations qui

suivent : le nom de l'enfant, la date de l'ordonnance, le nom du médecin, la posologie et le nom du médicament. Tous les matins, ce médicament doit être remis directement au membre de l'équipe du camp de jour responsable de l'enfant. Aucun médicament en vente libre tel que Tylenol, Advil, etc. ne pourra être administré à un enfant sans une autorisation écrite du parent.

En ce qui concerne, les EpiPen ou les bronchodilatateurs, les enfants en ayant besoin doivent les avoir avec eux en tout temps et ils doivent aviser les animateurs de l'emplacement où ils se trouvent dans leur sac. Ils doivent être facilement et rapidement accessibles. De plus, les animateurs et la coordination du camp de jour doivent être informés de ces conditions médicales dès l'arrivée de votre enfant au camp. Si votre enfant porte un bracelet MedicAlert, il est très important qu'il le porte en tout temps et l'animateur responsable de votre enfant doit être mis au courant. N'hésitez pas à nous faire part de toute précaution devant être prise avec votre enfant.

### **Sanctions**

Tous les enfants seront soumis aux mêmes règles. Les sanctions seront appliquées dans l'ordre, toutefois, selon l'indiscipline et la gravité du geste commis par le jeune, l'ordre peut être modifié.

1. Avertissement verbal
2. Rencontre entre le jeune, l'animateur et la coordonnatrice
3. Téléphone ou rencontre avec les parents
4. Suspension d'une journée (la journée n'est pas remboursable)
5. Suspension d'une semaine (la semaine n'est pas remboursable)
6. Expulsion du camp de jour (les semaines non écoulées sont remboursables)

Dans le cas d'une expulsion, l'enfant ne sera plus admis au camp de jour St-Donat.

### **Camp zéro déchet**

Encore cette année, le camp de jour St-Donat est inscrit au Camp Zéro Déchet. Ce projet permet aux jeunes de comprendre certains principes environnementaux et par conséquent, de passer à l'action pour adopter des comportements écoresponsables. Nos objectifs : augmenter la quantité dans nos bacs verts et diminuer le nombre de sacs noirs. Durant les dîners au parc, nous inviterons vos enfants à classer leur déchet dans les différents bacs mis à leur disposition. De l'information leur sera transmise sur la façon de composter leur déchet. Nous

sommes dans ce projet depuis plusieurs années et nous espérons diminuer notre quantité de déchet. Ils ne pourront y arriver seul ...Ainsi, nous suscitons votre collaboration !

Voici quelques conseils :

- Pour emballer les sandwiches, légumes et fruits, yogourts, petits biscuits, craquelins ou compotes, utilisez des contenants réutilisables plutôt que des sacs de plastique jetables. Vous économiserez votre planète et votre portefeuille.
- Favorisez l'achat de grands formats à l'épicerie, plutôt que des portions individuelles (d'autant plus que les gros contenants coûtent moins cher).
- Sensibiliser votre jeune au recyclage à la maison.

### **Tremplin santé**

Le camp de jour St-Donat est fier de participer au programme Tremplin santé. Celui-ci a pour objectif de contribuer à l'adoption par les jeunes de comportements alimentaires sains et d'un mode de vie physiquement actif pour qu'ils grandissent en santé. Ainsi, dans un contexte amusant et stimulant, vos jeunes seront sensibilisés à l'importance des saines habitudes de vie. L'activité physique sera aussi mise de l'avant dans les activités quotidiennes du camp. Tel que mentionné précédemment, votre collaboration nous est primordiale dans ce type de démarche. Dans cet ordre d'idée, nous vous invitons à vous aussi encourager les saines habitudes de vie à domicile et à adopter des comportements familiaux allant dans le sens de celles-ci.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez communiquer au numéro de téléphone suivant: (514) 253-7913 avec Mocha, coordonnatrice 2022.

Merci et au plaisir de vous voir cet été !